LA RD CONGO FACE AUX DEFIS DE LA DIPLOMATIE MULTILATERALE

par

Christian NDONGALA NKUNKU

Professeur, Faculté des Sciences Sociales,

Université de Kinshasa

Résumé

La présente étude aborde la question des défis de la diplomatie multilatérale que doit faire face la République démocratique du Congo. Comme d'aucuns le savent, la coopération internationale est confrontée à de nombreux problèmes exigeant des solutions efficaces et rapides pour éviter les catastrophes de tout genre. La République démocratique du Congo constitue une illustration de la nécessité de faire face à ces défis dans un cadre multilatéral.

Mais dans le souci de relever les défis de ce secteur avec succès, l'étude suggére aux différents Acteurs de la diplomatie multilatérale, de renforcer la coopération internationale en favorisant la diplomatie ouverte et la coopération régionale pour combler les écarts entre différents niveaux de développement et d'intérêts nationaux. Ils doivent également promouvoir la transparence, le respect des engagements internationaux et le partage équitable des responsabilités pour renforcer la confiance mutuelle et l'efficacité des actions collectives.

Mots-clés : *défis, diplômatie multilatérale, RD Congo*

Abstract

This study addresses the issue of the challenges of multilateral diplomacy facing the Democratic Republic of Congo. As many know, international cooperation is faced with numerous problems requiring effective and rapid solutions to avoid disasters of all kinds. The Democratic Republic of Congo is an illustration of the need to face these challenges in a multilateral framework.

*But In order to successfully meet the challenges of this sector, the study suggests to the various actors of multilateral diplomacy, to strengthen international cooperation by promoting open diplomacy and regional cooperation to bridge the gaps between different levels of development and of national interests. They must also promote transparency, respect for international commitments and the equitable sharing of responsibilities to strengthen mutual trust and the effectiveness of collective actions***.**

Keywords : *challenges, multilateral diplomacy, DR Congo*

INTRODUCTION

La diplomatie multilatérale qui fait référence à la pratique diplomatique impliquant la coopération entre plusieurs pays pour résoudre des problèmes mondiaux ou régionaux de manière collective[1] a comme objectif**:** favoriser la paix[2], la sécurité, la stabilité et la prospérité mondiales en rassemblant différentes parties prenantes pour trouver des solutions communes aux défis mondiaux.

L'impact de la diplomatie multilatérale s'étend largement au-delà des accords signés et des résolutions adoptées. Elle façonne les normes internationales et influence le comportement des États en instaurant des règles et des standards qui orientent les relations internationales. Par exemple, des institutions multilatérales telles que l'Organisation des Nations Unies (ONU) ou l'Organisation mondiale du commerce (OMC), jouent un rôle essentiel dans la médiation des conflits, la promotion du commerce

[1] CHALLIAND, P., (alii), *Histoire du terrorisme*, 2015.

[2] GIRAULT, R., (alii), *La loi des géants 1941 – 1964*, 1993.

[8] cfr. ARON, R., *Paix et guerre entre les nations*, 1984.

équitable et la mise en œuvre de programmes de développement durable. La diplomatie multilatérale a également un impact significatif sur la paix et la sécurité globales, en offrant des mécanismes pour la résolution pacifique des conflits et en réduisant la probabilité d'actions unilatérales susceptibles d'exacerber les tensions internationales.

La RDC, acteur de la diplomatie multilatérale, recourt aux principes et instruments de celle-ci pour faire face aux défis auxquels elle est confrontée. Depuis plusieurs années, la RDC est active au sein des Organisations internationales pour résoudre les problèmes qui mettent à mal ses intérêts au niveau sous-régional, régional et international. Ainsi, le pays a signé plusieurs accords et traités notamment dans les domaines sécuritaire et économique.

I. DE LA DIPLOMATIE MULTILATERALE

1.1. Principes fondamentaux

Avant toutes choses, il est important de déterminer les principes de base qui sous-tendent la diplomatie multilatérale pour mieux comprendre la quintessence de notre problématique.

La diplomatie multilatérale repose sur des principes clés, tels que le respect de la souveraineté des États, le dialogue et la concertation, la transparence, l'équité et la non-ingérence dans les affaires internes des autres États[3]. Les États s'engagent à respecter les règles et les normes établies dans le cadre des organisations internationales et à travailler ensemble de manière constructive pour trouver des solutions aux problèmes mondiaux[4].

- *Du respect de la souveraineté des États.*

La souveraineté des Etats est un principe fondamental en diplomatie multilatérale. Elle implique le respect du droit des États à prendre des décisions indépendantes et à exercer l'autorité sur leur territoire sans ingérence extérieure[5]. En effet, le respect de la souveraineté des États en diplomatie multilatérale contribue à renforcer la confiance entre les nations, à favoriser la coopération internationale et à promouvoir la paix et la sécurité dans le monde.

- *De la promotion du dialogue, de la négociation et de la médiation pour résoudre les différends et les crises internationales.*

La coopération et la recherche de consensus sont des éléments majeurs de la diplomatie multilatérale. En effet, dans un contexte où plusieurs acteurs sont impliqués, et où les intérêts peuvent être divergents[6], il est indispensable de trouver des compromis et des accords communs pour avancer ensemble[7].

La coopération permet aux différents acteurs de travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs[8]. Cela implique de partager des informations, des ressources et des compétences, ainsi que de coordonner les actions pour maximiser l'efficacité des efforts déployés.

- *De la collaboration et la coopération entre les États pour relever les défis mondiaux*

---

[3] cfr. MONTBRIAL, Th. de., *L'action et le système du monde*, 2001.

[4] cfr. HECKER, M., et TENENBAUM, E., *La guerre de 20 ans, djihadisme et contreterrorisme au XXIè siècle*, 2021.

[5] cfr. THIES, C. G., *La diplomatie multilatérale en Afrique : entre coopération régionale et rivalités nationales* dans *Afrique contemporaine*, (2017), 262(2), p. 49-63.

[6] cfr. ARON, R., *Paix et guerre entre les nations*, 1984.

[7] cfr. DURIEUX, B., *Dictionnaire de la guerre et de la paix*, 2017.

[8] GHECIU, A., *La Diplomatie multilatérale et la gestion des crises,* 2013.

La collaboration et la coopération entre les États dans la diplomatie multilatérale sont capitales pour résoudre les problèmes mondiaux complexes qui nécessitent une approche collective. Les États doivent travailler ensemble pour trouver des solutions aux défis mondiaux tels que le changement climatique, les conflits armés, les pandémies, la pauvreté et les migrations[9].

La diplomatie multilatérale implique la négociation et la coopération entre plusieurs États, généralement au sein d'organisations internationales, telles que les Nations Unies, l'Union européenne ou l'OTAN. Les États membres collaborent pour atteindre des objectifs communs, résoudre des conflits, promouvoir la paix et la sécurité, garantir le respect du droit international et promouvoir le développement durable[10].

- *Du respect des normes et des conventions internationales*

Les normes et conventions internationales en matière des droits de l'homme sont prédominantes dans la diplomatie multilatérale pour garantir le respect et la protection des droits fondamentaux de tous les individus. Les États membres doivent s'engager à respecter et promouvoir ces normes dans leurs relations diplomatiques[11].

En diplomatie multilatérale, les discussions et négociations visant à promouvoir les droits de l'homme peuvent avoir lieu dans le cadre des organisations internationales, telles que l'Organisation des Nations Unies (ONU) ou le Conseil de l'Europe[121]. Les États membres doivent coopérer pour élaborer des politiques et des actions qui favorisent le respect des droits de l'homme dans le monde entier.

- *De la transparence, l'inclusivité et la participation de tous les acteurs concernés dans les processus de négociation et de prise de décision[12].*

Elles sont importantes pour garantir son efficacité et sa légitimité[13] à la diplomatie multilatérale. En favorisant la transparence des processus décisionnels, en incluant toutes les parties prenantes, et en encourageant leur participation active, la diplomatie multilatérale peut aboutir à des solutions durables et acceptées par tous[14].

La transparence permet de mettre en lumière les enjeux et les intérêts en jeu, tout en renforçant la confiance entre les différents acteurs. L'inclusivité, quant à elle, garantit que toutes les voix soient entendues et prises en compte dans les négociations et les prises de décision[15]. Enfin, la participation de tous les acteurs, qu'ils soient gouvernementaux, non gouvernementaux ou issus de la société civile,

---

[9] cfr. FONTAINE, A., *Histoire de la guerre froide*, « *Points-Histoire* », 1983.

[10] cfr. JOUVE, E., *Le Tiers Monde dans la vie internationale*, 1983.

[11] cfr. TROUILLE, J.-M., *La Diplomatie multilatérale dans les relations internationales contemporaines*, 2014. [121] cfr. VAISSE, M., *La Grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle 1958 – 1969,* 1998.

[12] cfr. FOUCHER, M., *Diplomatie multilatérale : Acteurs, enjeux et défis*, Paris, L'Harmattan, 2014.

[13] cfr. ANDRIEU, Cl, *La diplomatie multilatérale à l'ère numérique* dans *Cahiers de la Fondation pour la Recherche Stratégique*, (2018), no. 89.

[14] cfr. MEGRET, F., *La diplomatie multilatérale au XXIe siècle : Entre fragmentation et intégration* dans *Relations Internationales*, (2016)154, p. 45-62.

[15] cfr. MEGRET, F., *La diplomatie multilatérale au XXIe siècle : Entre fragmentation et intégration* dans *Relations Internationales*, (2016)154, p. 45-62.

permet de bénéficier de perspectives diverses et complémentaires, enrichissant ainsi les discussions et les solutions proposées[16].

- *De la primauté du droit international et des institutions internationales dans la résolution des conflits et la promotion de la paix et de la sécurité internationale[17].*

La primauté du droit international et des institutions internationales dans la résolution des conflits et la promotion de la paix et de la sécurité internationale est un principe fondamental de la diplomatie multilatérale[18]. Car, le droit international établit les règles et les normes qui régissent les relations entre les États, et les institutions internationales telles que l'ONU, l'Union africaine, l'Union européenne ou l'Organisation des États américains qui sont des acteurs essentiels pour prévenir les conflits et favoriser la coopération entre les pays[19].

Le recours au droit international et aux institutions internationales permet de régler les différends de manière pacifique et de garantir le respect des droits de chacun.

1.2. Acteurs

La diplomatie multilatérale compte plusieurs acteurs qui favorisent le bon fonctionnement des activités des institutions. Parmi ces acteurs, on peut citer notamment : l'Etat, les organisations internationales, les Organisations non gouvernementales et la société civile, les entreprises ainsi que le secteur privé :

1.2.1. Les États

Ce sont les acteurs principaux de la diplomatie multilatérale, car ce sont eux qui participent aux négociations et aux prises de décision[20].

Ces Etats sont des pays qui participent à des négociations et discussions avec d'autres pays dans le cadre d'organisations internationales, telles que les Nations Unies, l'Union africaine, l'Union européenne ou l'Organisation mondiale du commerce. Les États membres travaillent ensemble pour résoudre des problèmes mondiaux comme le changement climatique, la sécurité mondiale ou les droits de l'homme[189]. Ils coopèrent également pour promouvoir la paix, la démocratie et le développement durable à l'échelle mondiale.

1.2.2. Les organisations internationales

Elles jouent un rôle important non seulement dans la coordination des actions et des politiques entre les États membres, mais aussi dans la diplomatie multilatérale en offrant un cadre institutionnel pour la coopération entre les États membres. Ces organisations agissent comme des plates-formes pour la négociation et la coordination des politiques, facilitant ainsi la résolution pacifique des conflits et la promotion de la coopération internationale[21].

---

[16] cfr. ARON, R., *Paix et guerre entre les nations*, 1984.

[17] cfr. FONTAINE, A., *Histoire de la guerre froide*, « *Points-Histoire* », 1983.

[18] cfr. HECKER, M., et TENENBAUM, E., *La guerre de 20 ans, djihadisme et contreterrorisme au XXIè siècle*, 2021.

[19] cfr. ROOSENS, Cl.(et alii), La politique *étrangère. Le modèle classique à l'épreuve,* 2004.

[20] cfr. NICOALAS, F., *Les acteurs principaux de la diplomatie multilatérale : étude comparative entre les grandes puissances*, Paris, PUF, 2018. [189] cfr. Ibidem.

[21] cfr. MARTIN, G., *Les grandes organisations internationales et leurs acteurs : les clefs de la diplomatie multilatérale*, Bruxelles : Bruylant, 2016.

Parmi les organisations internationales dans la diplomatie multilatérale, on peut citer l'Organisation des Nations unies (ONU), l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), l'Union européenne (UE), l'Union africaine, le BRICS, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), etc. [22].

1.2.3. Les ONG et la société civile

Elles peuvent jouer un rôle de pression et de plaidoyer auprès des gouvernements et des organisations internationales pour défendre certaines causes et promouvoir des objectifs spécifiques[23].

Les ONG et la société civile peuvent agir en tant que partenaires des gouvernements dans la recherche de solutions à des problèmes mondiaux, tels que le changement climatique, les droits de l'homme, la pauvreté ou la santé. Elles apportent souvent des perspectives et des connaissances approfondies sur ces questions, ce qui peut enrichir le débat et les négociations internationales[24].

1.2.4. Les entreprises et le secteur privé

Ils peuvent également être des acteurs importants dans la diplomatie multilatérale, en tant que partenaires économiques des États, et parties prenantes de certaines négociations et accords internationaux.

Les entreprises et le secteur privé jouent un rôle de plus en plus important dans la diplomatie multilatérale[25]. Ils peuvent apporter une expertise, des ressources financières, des technologies et des solutions innovantes pour résoudre des problèmes mondiaux complexes, tels que le changement climatique, la pauvreté, les conflits armés, etc. Les entreprises peuvent également influencer les politiques internationales en faisant pression sur les gouvernements pour adopter des mesures favorables à leurs intérêts commerciaux[26].

Les entreprises ont également un rôle à jouer dans la promotion des valeurs démocratiques, des droits de l'homme et de la responsabilité sociale des entreprises à l'échelle mondiale. Elles peuvent aider à renforcer la bonne gouvernance, la transparence et la lutte contre la corruption dans les affaires internationales[27].

II. LA RDC FACE AUX DEFIS ACTUELS DE LA DIPLOMATIE MULTILATERALE

Les principaux défis de la diplomatie multilatérale aujourd'hui incluent la montée de l'unilatéralisme et du nationalisme, qui menacent l'ordre basé sur des règles internationales, et sapent la coopération multilatérale. De plus, la complexité croissante des problèmes mondiaux, comme les crises sanitaires et la cybersécurité, exige une adaptation et une réforme des institutions existantes pour une efficacité accrue. Enfin, les disparités de pouvoir et d'intérêts entre les États participants peuvent entraver le consensus et l'action cohérente, essentiels à la résolution effective des problèmes internationaux.

[22] cfr. DUPONT, J., *op.cit*., 2017.

[23] cfr. Ibidem.

[24] cfr. VAISSE, M., *La Grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle 1958 – 1969,* 1998.

[25] GOULARD, S., *L'Europe pour les nuls*, 2007.

[26] GHECIU, A., *La Diplomatie multilatérale et la gestion des crises,* 2013.

[27] DI NOLFO, E., *Storia delle relazioni internazionali 1918-1999*, 2000.

Actuellement, la République Démocratique du Congo fait face à plusieurs défis, tels que le changement climatique, les catastrophes humanitaires et les conflits armés qui nécessitent une approche multilatérale pour être résolus. Néanmoins, la coordination entre les différents acteurs peut sembler difficile[28].

2.1. Les conflits armés et les guerres civiles :

La diplomatie multilatérale doit souvent intervenir pour résoudre les conflits armés et les guerres civiles qui sévissent dans de nombreux pays. Cela nécessite une coopération étroite entre les différents acteurs internationaux pour parvenir à un règlement pacifique[29].

La RDC a connu au cours de son histoire plusieurs conflits armés et des guerres civiles qui ont causé des millions de victimes directes et indirectes, faisant de ce conflit un des conflits les plus meurtriers depuis la fin de la seconde guerre mondiale[30].

Depuis lors, le pays peine à trouver des solutions pour mettre un terme à tous ces conflits qu'il connaît depuis fort longtemps, et ce, malgré ses adhésions aux différentes organisations internationales et sous-régionales, qui ont pris plusieurs mesures et résolutions pour rétablir la paix, et ainsi en finir avec ce cycle des violences. Si le processus de Nairobi n'a pas permis d'atteindre les résultats escomptés, le processus actuel de Luanda, en revanche, a permis de réaliser des avancées considérables dans cette dynamique de rétablir la paix dans un cadre multilatéral. Ce mécanisme mis en place sous la facilitation de l'Angola avec l'appui des Nations unies et de l'Union africaine, pour mettre fin aux activités du groupe M23 (soutenu par l'armée rwandaise), demeure le seul cadre de négociation multilatérale dans le processus de résolution de conflits dans la partie Est de la RDC. Il s'avère indispensable de souligner que ce cadre de négociations connait trois acteurs dont deux Etats en conflits (RDC-Rwanda), et un autre qui assure la médiation pour permettre aux Etats en conflit de résoudre ce différend de manière pacifique. Malgré la signature d'un accord de cessez-le feu avec un plan de désengagement entre les belligérants, les combats n'ont pas cessé, et les forces rwandaises n'ont pas quitté le sol de la RDC. Cet accord n'a pas été respecté et les populations dans l'Est de la RDC continuent à subir les affres de la violence.

2.2. Le terrorisme et l'extrémisme violent

La montée du terrorisme et de l'extrémisme violent constitue un défi majeur pour la diplomatie multilatérale[31]. Il est essentiel que les pays travaillent ensemble pour lutter contre ces menaces, et promouvoir la paix et la sécurité dans le monde.

La RDC fait face à la montée en puissance des mouvements extrémistes, notamment dans sa partie Est. *Parmi les plus notoires, figurent les Forces démocratiques alliées (ADF), un groupe islamiste ougandais dont les activités sont de plus en plus revendiquées sous la bannière du groupe État islamique (EI). L'activité croissante du groupe djihadiste en RD Congo fait partie d'une progression vers l'Afrique après l'effondrement de son soi-disant "califat" en 2019*[32].

---

[28] WISEMAN, G., *La diplomatie multilatérale : histoire et perspectives*, Paris, CNRS Editions, 2014.

[29] DEMAILLY, L., *La diplomatie multilatérale à l'ère de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 2016.

[30] https://trialinternational.org/fr/countries-post/republique-democratique-du-congo consulté le 2 novembre 2024.

[31] cfr. NOLTE, G., *Les fondements de la diplomatie multilatérale*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

[32] Cfr Comment l'ADF et le groupe État islamique se sont alliés dans l'est de la RD Congo - BBC News Afrique

Les activités de ces mouvements terroristes qui se développent dans la partie Est de la RDC constituent une menace qui porte atteinte aux efforts déployés par les forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) soutenues par les forces onusiennes dans le cadre d'un accord multilatéral (MONUSCO). Ce défi lié à la montée en puissance des mouvements terroristes, nécessite la collaboration des pays de la sous-région dans le cadre d'une diplomatie multilatérale de coopération sécuritaire, pour éviter que les activités de ces mouvements s'étendent dans d'autres pays de la sous-région.

2.3. Les crises humanitaires et les déplacements forcés des populations

Les crises humanitaires, telles que les conflits armés, les catastrophes naturelles et les pandémies, entraînent souvent des déplacements massifs de populations[33]. La diplomatie multilatérale doit coordonner les efforts pour répondre à ces crises humanitaires et fournir une assistance aux populations affectées[34].

Compte tenu du conflit en cours et de l'escalade de la violence, la RDC est confrontée à l'une des plus importantes crises humanitaires et de déplacement interne dans le monde. On estime à environ 7 millions le nombre de déplacés internes en RDC. *En octobre 2023, la plupart des déplacés internes, soit environ 5,6 millions de personnes (81 pour cent du total), vivent dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, de l'Ituri et du Tanganyika, situées dans l'est du pays. Le conflit est cité comme le principal motif de déplacement. Dans la seule province du Nord-Kivu, jusqu'à un million de personnes ont été déplacées en raison du conflit en cours avec le groupe rebelle « Mouvement du 23 mars » (M23). Plus des deux tiers des déplacés internes, soit près de 4,8 millions de personnes, vivent au sein des familles d'accueil*.[35] . Le facteur explicatif de ce mouvement massif des populations étant la guerre dans la partie Est du pays, il s'avère impératif que les Etats en conflit mettent tout en œuvre pour arriver à une résolution pacifique de ce conflit, et ainsi permettre à la RDC de mettre fin à cette crise humanitaire sans précédent. Compte tenu de son ampleur, il est difficile pour la RDC de faire face à ce défi sans l'appui des organisations internationales. Une diplomatie multilatérale orientée vers la coopération en matière de l'accueil des déplacés, notamment au travers les organes de Nations-Unies constitue un atout majeur pour faire face à ce défi lié aux déplacements des populations à la suite des conflits armés.

2.4. Les changements climatiques et l'environnement

Les changements climatiques et la dégradation de l'environnement constituent des défis majeurs pour la diplomatie multilatérale[282]. Il est crucial que les pays travaillent ensemble pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, promouvoir le développement durable et protéger la biodiversité[36].

Les défis concernant les changements climatiques et l'environnement sont au cœur des débats, et leurs effets se font ressentir de plus en plus, impactant ainsi le quotidien de la population mondiale. La

---

[33] cfr. KLAUS, T., *La diplomatie multilatérale : enjeux et perspectives*, Paris, Armand Colin, 2017.

[34] cfr. SMITH, M., *The Art of Diplomacy : The Diplomats Who Shaped Europe (French Edition)*, Penguin, 2019. [282] cfr. ANTIL, A., *La diplomatie des ruées vers l'or : enjeux et acteurs des nouvelles alliances économiques*, Paris, Editions Karthala, 2017.

[35] https://www.iom.int/fr/news/Près de 7 millions de personnes déplacées en RDC : un record | International Organization for Migration

[36] cfr. GENEST, M., "*Les enjeux contemporains de la diplomatie multilatérale*." Dans *Politique étrangère*, vol. 84, no. 3, 2019, pp. 73-86.

République Démocratique du Congo dispose d'importantes ressources naturelles avec une biodiversité riche. La forêt congolaise est la deuxième au monde après celle d'Amazonie au Brésil. Cette forêt joue un rôle capital dans l'absorption des gaz à effets de serre émis par les Etats industrialisés du monde. La RDC participe de façon efficace à la préservation de l'environnement et lutte contre les changements climatiques à travers sa biodiversité.

Ce défi lié au changement climatique ne peut être surmonté sans l'appui de la communauté internationale dans le cadre d'une diplomatie multilatérale orientée vers la lutte contre le réchauffement climatique. Les conférences des Nations Unies sur le climat, un cadre de la diplomatie multilatérale orientée vers la lutte contre le réchauffement climatique, constituent des rassemblements annuels à grande échelle au niveau gouvernemental axés sur l'action climatique. Elles sont également appelées COP – Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La RDC qui se positionne comme un pays solution dans le cadre de « ce défi climatique » mérite une attention particulière dans le cadre de cette diplomatie multilatérale pour faire face au réchauffement climatique.

Comment la diplomatie multilatérale pourra-t-elle surmonter ce défi qui ne constitue plus un problème national, mais planétaire ? Toute l'humanité est concernée par ce phénomène qui, sans une coopération internationale entre les pays, risque de compromettre l'avenir non seulement de générations actuelles, mais aussi celui de générations futures.

2.5. Les tensions géopolitiques

Les tensions géopolitiques représentent un défi majeur pour la diplomatie multilatérale, qui repose sur le principe de coopération et de concertation entre plusieurs acteurs internationaux[37]. Lorsque des tensions surgissent entre différentes nations, il devient plus difficile de parvenir à des accords et à des compromis, ce qui compromet l'efficacité de la diplomatie multilatérale.

Les conflits géopolitiques peuvent être motivés par des enjeux, tels que le contrôle des ressources naturelles, les rivalités territoriales, les différences culturelles ou religieuses, ou encore les divergences politiques[38]. Ces tensions peuvent conduire à des blocages diplomatiques, à des confrontations armées, voire à des crises humanitaires[39].

Face à de telles situations, la diplomatie multilatérale doit redoubler d'efforts pour encourager le dialogue, la négociation et la médiation entre les parties en conflit[40]. Il est essentiel que les nations concernées mettent de côté leurs intérêts personnels et s'engagent à travailler ensemble pour trouver des solutions pacifiques et durables[41].

La coopération multilatérale peut prendre différentes formes, telles que les négociations internationales, les accords de désarmement, les missions de maintien de la paix, ou la médiation de tiers

---

[37] cfr. HASSNER, P. et VAISSE, J., *Washington et le monde*, 2003.

[38] cfr. THUDEROZ, Ch., *Décider à plusieurs*, 2017.

[39] cfr. AYACHE, P., *La guerre du Golfe : Les secrets de la guerre* secrète, Paris, Robert Laffont, 1994.

[40] cfr. BAFOIL, F., *Les nouvelles formes de diplomatie multilatérale en action* dans *Revue française de science politique*, (2019), 69(6), p. 1047-1062.

[41] cfr. RAUCH, F. et BILLION, D., *La diplomatie multilatérale : Une approche théorique et pratique*, Paris, Armand Colin, 2012.

neutres[42]. Elle repose sur des institutions internationales, telles que l'ONU, l'Union européenne, l'OTAN, ou d'autres organisations régionales, qui jouent un rôle essentiel dans la résolution des conflits géopolitiques et la promotion de la paix mondiale[43].

Les tensions géopolitiques représentent un défi de taille pour la diplomatie multilatérale, mais elles ne doivent pas compromettre l'engagement des nations à travailler ensemble pour préserver la paix et la sécurité internationales. Il est essentiel que les acteurs internationaux continuent à promouvoir le dialogue et la coopération pour résoudre les conflits et construire un monde plus pacifique et solidaire[44].

La RDC connaît depuis la nuit des temps, des tensions géopolitiques en raison de ses ressources naturelles et plus particulièrement, ses minerais. La porosité des frontières congolaises l'expose souvent à des tentatives d'incursions venant des pays voisins et leurs alliés, qui tiennent à tout prix, à l'exploitation des ressources minières de façon illégale.

III. SUGGESTIONS

Nous suggérons aux Acteurs de la diplomatie multilatérale, afin de relever les défis de ce secteur avec succès, de renforcer la coopération internationale face aux problèmes mondiaux actuels. Les États et les autres acteurs peuvent œuvrer à la modernisation et à l'inclusion dans les processus décisionnels des institutions multilatérales tout en favorisant la diplomatie ouverte et la coopération régionale pour combler les écarts entre différents niveaux de développement et d'intérêts nationaux. Ils doivent également promouvoir la transparence, le respect des engagements internationaux et le partage équitable des responsabilités pour renforcer la confiance mutuelle et l'efficacité des actions collectives.

CONCLUSION

La coopération internationale est confrontée à de nombreux problèmes exigeant des solutions efficaces et rapides pour éviter les catastrophes de tout genre. Dans un monde en perpétuelle évolution, confronté à divers défis, la diplomatie multilatérale impliquant la présence de plusieurs acteurs, apparaît comme le mécanisme le plus adapté pour faire face aux problèmes mondiaux.

La République démocratique du Congo constitue une illustration de la nécessité de faire face à ces défis dans un cadre multilatéral. Les défis auxquels doit faire face aujourd'hui la diplomatie multilatérale sont de plusieurs ordres. Il s'agit de défis d'ordre sécuritaire, alimentaire, humanitaire, climatique, économique et géopolitique. Une fois que ces défis sont identifiés au sein des organisations internationales, les membres composant la structure, essaient de coordonner leur politique pour pouvoir mieux répondre à chacun de ces défis avec les mécanismes appropriés. La volonté politique serait alors une condition sine qua non pour la réussite d'une diplomatie multilatérale.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIEU, Cl, *La diplomatie multilatérale à l'ère numérique* dans *Cahiers de la Fondation pour la Recherche Stratégique*, (2018), no. 89.
- ANTIL, A., *La diplomatie des ruées vers l'or : enjeux et acteurs des nouvelles alliances économiques*, Paris, Editions Karthala, 2017.

[42] FOUCHER, M., *Diplomatie multilatérale : Acteurs, enjeux et défis*, Paris, L'Harmattan, 2014.

[43] cfr. SAFRAN, M., *Les limites de la diplomatie multilatérale* dans *Revue Française de Science Politique*, (1997), vol. 47, no. 5, pp. 669-689.

[44] cfr. THOUVERIB, J. M., & OJEDA, S., *Les traités internationaux en droit suisse*, Paris, Schulthess, 2007.

- ARON, R., *Paix et guerre entre les nations*, 1984.
- AYACHE, P., *La guerre du Golfe : Les secrets de la guerre* secrète, Paris, Robert Laffont, 1994.
- BAFOIL, F., *Les nouvelles formes de diplomatie multilatérale en action* dans *Revue française de science politique*, (2019), 69(6), p. 1047-1062.
- CHALLIAND, P., (alii), *Histoire du terrorisme*, 2015.
- DEMAILLY, L., *La diplomatie multilatérale à l'ère de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 2016.
- DI NOLFO, E., *Storia delle relazioni internazionali 1918-1999*, 2000.
- DURIEUX, B., *Dictionnaire de la guerre et de la paix*, 2017.
- FONTAINE, A., *Histoire de la guerre froide*, « *Points-Histoire* », 1983.
- FOUCHER, M., *Diplomatie multilatérale : Acteurs, enjeux et défis*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- MUSABYIMANA, G., *l'APR et les réfugiés rwandais au Zaïre 1996-1997 : un génocide nié*, éd. L'Harmattan, Paris, 2004, p.5.
- GENEST, M., "*Les enjeux contemporains de la diplomatie multilatérale*." Dans *Politique étrangère*, vol. 84, no. 3, 2019, pp. 73-86.
- GHECIU, A., *La Diplomatie multilatérale et la gestion des crises,* 2013.
- GIRAULT, R., (alii), *La loi des géants 1941 – 1964*, 1993.
- GOULARD, S., *L'Europe pour les nuls*, 2007.
- HASSNER, P. et VAISSE, J., *Washington et le monde*, 2003.
- HECKER, M., et TENENBAUM, E., *La guerre de 20 ans, djihadisme et contreterrorisme au XXIè siècle*, 2021.
- JOUVE, E., *Le Tiers Monde dans la vie internationale*, 1983.
- KLAUS, T., *La diplomatie multilatérale : enjeux et perspectives*, Paris, Armand Colin, 2017.
- MARTIN, G., *Les grandes organisations internationales et leurs acteurs : les clefs de la diplomatie multilatérale*, Bruxelles : Bruylant, 2016.
- MEGRET, F., *La diplomatie multilatérale au XXIe siècle : Entre fragmentation et intégration* dans *Relations Internationales*, (2016)154, p. 45-62.
- MONTBRIAL, Th. de., *L'action et le système du monde*, 2001.
- NICOALAS, F., *Les acteurs principaux de la diplomatie multilatérale : étude comparative entre les grandes puissances*, Paris, PUF, 2018. [189] cfr. Ibidem.
- NOLTE, G., *Les fondements de la diplomatie multilatérale*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.
- RAUCH, F. et BILLION, D., *La diplomatie multilatérale : Une approche théorique et pratique*, Paris, Armand Colin, 2012.
- ROOSENS, Cl.(et alii), La politique *étrangère. Le modèle classique à l'épreuve,* 2004.
- SAFRAN, M., *Les limites de la diplomatie multilatérale* dans *Revue Française de Science Politique*, (1997), vol. 47, no. 5, pp. 669-689.
- SMITH, M., *The Art of Diplomacy : The Diplomats Who Shaped Europe (French Edition)*, Penguin, 2019.

- SOUTOU, G. H., *L'évolution de la diplomatie multilatérale face aux conflits internationaux. Annuaire français de relations internationales*, 2017, 18(1), 51-64.
- THIES, C. G., *La diplomatie multilatérale en Afrique : entre coopération régionale et rivalités nationales* dans *Afrique contemporaine*, (2017), 262(2), p. 49-63.
- THOUVERIB, J. M., & OJEDA, S., *Les traités internationaux en droit suisse*, Paris, Schulthess, 2007.
- THUDEROZ, Ch., *Décider à plusieurs*, 2017.
- TROUILLE, J.-M., *La Diplomatie multilatérale dans les relations internationales contemporaines*, 2014.
- VAISSE, M., *La Grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle 1958 – 1969,* 1998.
- WISEMAN, G., *La diplomatie multilatérale : histoire et perspectives*, Paris, CNRS Editions, 2014.